

11 juillet - Sekai récupère des droits d'exploitation de Naruto

Paris, le 11 juillet - Après quinze mois de discussions avec Tokyo TV chargé des droits de la série animée Naruto, la startup française Sekai obtient certains droits d'exploitation du célèbre manga et série animée jusqu'en avril 2028. À l'exception du Japon et de la Chine, la société pourra exploiter la licence créée par Masashi Kishimoto partout dans le monde. Pour la jeune pousse tricolore fondée en 2022, l'acquisition de ces droits d'exploitation lui permet d'offrir une expérience de divertissement : « L'idée est de développer des applications mobiles à consonance sociale autour de Naruto. Nous voulons aussi lancer des cartes digitales à collectionner, puis nous irons vers l'événementiel dans un second temps » a déclaré Samy Therain, co-fondateur et PDG de Sekai, pour Les Echos. Sekai compte atteindre la rentabilité d'ici deux ans et ne compte pas se limiter à l'univers de Naruto comme l'explique Samy Therain : « À terme, nous voulons déployer notre modèle avec d'autres séries animées japonaises du même calibre ». Il ajoute : Une fois qu'on aura affiné notre formule et qu'on aura trouvé notre rythme de croisière, l'idéal serait d'avoir une nouvelle licence par an. »

Temps de lecture : minute

11 juillet 2024

Article écrit par Mael Khechana